



Bruxelles, décembre 2016,

LES CHATEAUX DE LA BAVIERE

DU 23 AU 28 MAI 2017

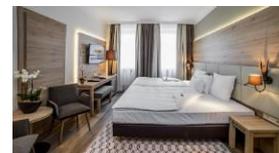


Souvent méconnue, l'Allemagne regorge pourtant de trésors amassés au cours d'une histoire très riche. Au Sud, la Bavière et sa capitale Munich se présentent dans toute la beauté de paysages dignes d'un livre d'images. Elle se caractérise par une nature préservée, la qualité de l'air, la richesse culturelle et la proverbiale chaleur de l'hospitalité bavaroise. La Bavière, ce sont d'innombrables villages pittoresques, des villes médiévales et bien sûr Munich, capitale du Land et métropole d'envergure internationale. Ce sont aussi des châteaux merveilleux et des églises à décoration baroque, des abbayes médiévales et de fiers châteaux forts.

Vos hébergements

23 – 26 mai : Hotel Drei Löwen München

Hôtel 4 en plein centre de la capitale bavaroise, à quelques pas seulement de la gare centrale et de la zone piétonne. Les chambres sont aménagées avec douche/WC, téléphone, accès internet, TV, radio et minibar. Le restaurant avec son décor étonnant offre une cuisine typiquement bavaroise.*



26 – 28 mai : Hotel Königshof

Hôtel 4 avec emplacement central entre Garmisch et Partenkirchen. Toutes les 91 chambres sont équipées de douche ou baignoire, WC, sèche-cheveux, téléphone, TV et minibar. L'hôtel a un restaurant et un bar ainsi qu'un sauna et solarium.*



JOUR 1 : mardi 23 mai Munich et le château de Nymphenburg.

Rendez-vous à l'aéroport de Bruxelles Zaventem (vers 07h00- à confirmer).

08h55 : départ du vol direct Lufthansa à destination de Munich (horaires connus à ce jour).

10h10 : arrivée à Munich et accueil par notre guide-conférencière parlant français.

Transfert vers le centre-ville et début des visites de la capitale bavaroise.

Tour de ville panoramique : départ pour un premier tour panoramique de Munich : le Parc Olympique, le bâtiment BMW, Leopoldstrasse, Ludwigstrasse et l'arc de triomphe, les pinacothèques, Odeonsplatz avec la Feldherrnhalle et le jardin de la cour, la Résidence, la place royale, l'opéra, le marché aux Victuailles, Marienplatz, Hofbräuhaus, Maximilianstrasse, le Maximilianeum, porte d'Isar, Karlsplatz, etc. (visites extérieures).

Déjeuner dans un restaurant local.

Entrée et visite du **château baroque de Nymphenburg**.

Son architecture et sa disposition si particulières et si uniques font du château Nymphenburg l'un des plus beaux du monde. Au fil du temps, les différents occupants l'améliorèrent rajoutant progressivement de nouveaux bâtiments. Le parc fut d'abord aménagé en jardin français, inspiré des jardins de Versailles, mais au XIXe, le style anglais, plus "naturel", le remplaça.



Arrivée à l'hôtel et temps libre pour l'installation. Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 2 : mercredi 24 mai La pinacothèque et la Residenz Munichoise.

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ vers **la Pinacothèque de Munich** pour une visite guidée.

Étape incontournable pour la peinture européenne, la Alte Pinakothek propose d'explorer l'évolution de l'art à travers les siècles : Moyen Âge, Renaissance, baroque et rococo. Sa remarquable collection comprend plus de 700 œuvres illustrant l'âge d'or de la peinture allemande, flamande et hollandaise, mais aussi française, italienne et espagnole



Déjeuner dans un restaurant local.

L'après-midi sera consacrée à la visite de **la Residenz munichoise**.

La construction de cet immense ensemble architectural commença en 1385 et ne cessa d'être agrandie par la suite. Cet agrandissement fut particulièrement important à l'époque de la Renaissance. Il s'agissait de la résidence des Wittelsbach, ducs, princes puis rois de Bavière, qui y vécurent jusqu'en 1918. Il fut sévèrement bombardé en 1945, mais rapidement restauré pour pouvoir accueillir de nouveau les chefs d'œuvre de cette collection.



Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

JOUR 3 : Jeudi 25 mai Les alentours de Munich

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ en direction d'Augsbourg, ville de la famille Mozart, l'une des cités d'Allemagne les plus chargées d'histoire et l'une des plus belles. **Visite guidée de la ville** qui conserve de magnifiques témoignages de l'époque de la Renaissance : le Rathaus (hôtel de ville) avec sa belle Salle Dorée, l'église St Anne, l'église St. Ullrich, etc.



Visite de la « **Fuggerei** » : le riche marchand Jakob Fugger fonda l'ensemble d'habitations de la «Fuggerei» en 1516. Les habitants travailleurs et non responsables de leur pauvreté y étaient accueillis et recevaient un logement entièrement équipé jusqu'aux couverts de table.

Déjeuner dans un restaurant local.

La journée se poursuivra par la visite guidée du **Palais Schaezler** qui fut l'hôtel particulier du banquier Liebert von Liebenhofen avec une salle des fêtes montrant de riches décorations rococo (1765-1770), aujourd'hui la plus importante Galerie du Baroque allemand.

Retour à l'hôtel, dîner et nuit.



JOUR 4 : vendredi 26 mai La région du Chiemgau.

Petit déjeuner à l'hôtel et check out. Départ en autocar à destination de **Prien** où nous prendrons le bateau pour nous rendre sur l'île Herreninsel.

Visite guidée du **château de Herrenchiemsee** l'une des grandes œuvres du roi Louis II de Bavière, également nommé «le petit Versailles». Une architecture forte et puissante, mettant à l'honneur le royalisme absolu. Lors de la visite intérieure du château, vous découvrirez les 20 pièces qui furent achevées.



Déjeuner dans un restaurant local. Continuation par la visite de la maison Münter à Murnau. *Gabriele Münter est une peintre allemande du mouvement expressionniste qui fut membre du mouvement artistique «Die Blaue Reiter»*

Route vers Ettal et installation à l'hôtel, dîner et nuitée.

JOUR 4 : Samedi 27 mai Les châteaux de Louis II de Bavière.

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ en autocar à destination d'Hohenschwangau. Visite guidée du **château**. *Le château a été mentionné pour la première fois au XIIe siècle comme le château "Schwanstein", résidence des seigneurs de Schwangau. Au cours des siècles, il changea de nombreuses fois de propriétaires et fut détruit à plusieurs reprises. Le roi Maximilien II de Bavière (alors encore Kronprinz Maximilien) l'acquiert en 1832. Louis II y passa une partie de son enfance.*



En 1869, Louis II dynamite un pan de montagne et entreprend la construction du château de ses rêves. Bercé par le romantisme, il quitte peu à peu le monde réel pour s'isoler à Neuschwanstein.

Déjeuner dans un restaurant local. Nous visiterons ensuite le **château de Neuschwanstein**.

Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

JOUR 5 : Dimanche 28 mai La Villa Royale.

Petit déjeuner à l'hôtel et check out. Départ en autocar vers la **Villa Royale de Linderhof**. *La villa royale de Louis II est parmi tous les bâtiments qu'il entreprit, le seul qu'il put terminer. On y reconnaît l'influence française aux éléments de style rococo exécutés d'après des motifs de l'époque de Louis XV qui se déploient derrière les façades de style baroque. Il créa à Linderhof des salons somptueux d'une grande richesse et un des plus beaux parcs du XIXe siècle.*



Déjeuner dans un restaurant local.

Retour vers l'aéroport de Munich afin de procéder aux formalités d'enregistrement.

18h20 : Décollage du vol direct à destination de Bruxelles.

19h40 : Arrivée à Bruxelles et fin de votre voyage.

Prix

Sur base de 30 participants

1.920 € par personne en chambre double,

Supplément chambre single

2.205 € par personne.

- Un acompte de 500 € par personne est demandé à la réservation.
- Le solde est à payer un mois avant le départ.

Ce prix comprend :

- **HEBERGEMENT ET REPAS** : pension complète, forfait boisson inclus
5 nuits dans les hôtels mentionnés au programme ou similaire (4 étoiles)
Petits déjeuners, déjeuners et dîners avec forfait boissons inclus.
Lunch (2 plats) : 1 bière ou 1 verre de vin + café/thé Dîner (3 plats) : ¼ vin + café/thé
- **GUIDE & VISITES** : les services d'un guide professionnel pour tout votre séjour pour les visites guidées + les entrées aux sites, musées, monuments et autres prestations liées aux visites.
- **AVION** : vols ALLER- RETOUR (vols directs) sur Lufthansa incluant les taxes sur base des prix connus à ce jour (25 octobre 2017)
- **GUIDE-CONFERENCIER** : Dr. Laurence Dehlinge, Historienne d'art et guide interprète diplômée - Guide interprète et guide conférencière indépendante - Conférencière des Musées nationaux de Berlin, du Bauhaus Archiv, de Charlottenburg (Neuer Flügel) et du Château de Cecilienhof.
- **AUTRES TRANSFERTS** : inclus
- Les pourboires (forfait guides et chauffeur).
- **ENCADREMENT EAGLE TRAVEL**, fonds, de garantie et tva inclus

Ce prix ne comprend pas :

- Le supplément en chambre single
- Les assurances voyages et annulation, vivement recommandées.
- Les dépenses à caractère personnel, les consommations de minibar et les extras

Conditions d'annulation

- Jusqu'à 60 jours avant le départ : 30%
- Entre le 59ème et le 30ème jour avant le départ : 50%
- Entre le 29ème et le 15ème avant le départ : 75%
- Entre le 14ème jour et le jour du départ : 100%

Remarque :

- Certaines prestations peuvent s'avérer complètes au moment de la réservation et nous contraindre à vous proposer d'autres prestations en fonction des disponibilités existantes. L'ordre des visites et des excursions peut être modifié en fonction des impératifs locaux (horaires d'avion notamment). Si certaines visites et excursions s'avéraient irréalisables, nous nous efforcerions de les remplacer.

- Le présent voyage est établi sous réserve de disponibilité au moment de la réservation.
- Il est à noter que cette proposition indique un prix de voyage établi pour un nombre précis de participants payants, et qu'il serait obligatoirement révisé dans le cas où le groupe serait composé d'un nombre inférieur de voyageurs.

Les prix mentionnés ci-dessus ont été calculés de bonne foi sur les tarifs en vigueur au 25/10/16 et sur base du nombre de participants annoncés. Si ce nombre minimum ne devait pas être atteint, Eagle Travel peut majorer le prix du voyage sans qu'il excède toutefois 15 % du prix total. Seul le prix confirmé par Eagle Travel lors de la réservation définitive par le voyageur sera d'application.

- Nombre de places limité pour ce voyage compte tenu du nombre de places disponibles dans les hôtels.
- **Les organisateurs encouragent vivement les participants à souscrire, en plus d'une assurance assistance voyage, une formule d'assurance annulation au moment de la confirmation du voyage.**
- Formalités : Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité (valables 3 mois après la date de retour) pour les ressortissants de l'Union Européenne. Pour les autres nationalités, se renseigner auprès du consulat ou de l'ambassade.

Les points forts de votre voyage en Bavière:

- Une guide conférencière d'excellente qualité.
- Un voyage sur mesure.
- Début de la période agréable pour découvrir la Bavière avec des températures en moyenne autour des 18 degrés.
- Un hébergement de qualité (4 étoiles).
- Les principaux châteaux souvent extravagants de Louis II.

Nous recommandons vivement à chaque participant de souscrire une police d'assurance couvrant les frais d'annulation et de voyage.

Organisation : **EAGLE TRAVEL** - Bruxelles.



Responsable de l'activité,
Thérèse Detiffe

BULLETIN D'INSCRIPTION
LES CHATEAUX DE LA BAVIERE
Du 23 au 28 mai 2017

A compléter en caractère d'imprimerie et à renvoyer à :
AIACE - Section Belgique – c/o Commission européenne
G—1 1/50 – 1049 Bruxelles
E-mail : aiace-be@ec.europa.eu - Fax (32) 02/299 52 89

ATTENTION : Aucune inscription n'est acceptée par téléphone !

Mme/Mlle/M. : N° de membre :

Adresse :

.....

Tél./Fax : GSM :

E-mail :

Je serai accompagné(e) de :

Mme/Mlle/M. Date de naissance :

Adresse :

.....

Tél./Fax GSM :

E-mail :

Désire réserver :

- chambre double au prix de **1.920,- euros** par personne
- chambre single au prix de **2.205,- euros** par personne.

L'acompte de 500 € par personne à l'inscription est à verser à :
EAGLE TRAVEL: IBAN: BE75 2100 5716 2051 - BIC: GEBABEBB
avec la référence : **Bavière AIACE mai 2017 + nom et prénom.**

Date : Signature :



CONDITIONS GENERALES

1. L'AIACE, section Belgique, n'encourt aucune responsabilité et ne pourra être tenue responsable des conséquences ou dommages quelconques, matériels ou corporels, en cas d'accidents survenus à un participant durant les activités de l'association ou en relation avec celles-ci. Il appartient à chaque participant d'assurer les risques liés à la participation aux activités par des polices d'assurances individuelles, en ce compris la responsabilité civile.
2. L'AIACE, section Belgique, ne peut être tenue responsable en cas de vol, disparition, dommage ou détérioration de valeurs, biens ou équipements personnels des participants à ses activités.
3. L'AIACE, section Belgique, n'encourt aucune responsabilité et ne pourra être tenue responsable en cas d'annulation d'activités programmées ou de modifications apportées à l'organisation des activités.
4. En cas d'annulation d'une activité, la responsabilité de l'AIACE, section Belgique, se limite au remboursement intégral au participant inscrit des sommes qu'il a déjà payées au jour de l'annulation, au titre d'inscription à l'activité annulée.
5. La signature du présent bulletin implique la responsabilité financière pour les prestations ainsi demandées et l'obligation de payer intégralement les contributions et frais de participation.
6. Dans le cadre des activités de voyages, l'AIACE, section Belgique, se limite à collecter et centraliser les demandes de participations et de les transmettre à l'agence de voyages organisatrice et responsable du voyage. En aucun cas, l'association ne pourrait être considérée comme organisatrice du voyage ou intermédiaire de voyages au sens de la Directive 90/314/CE du Conseil du 13 juin 1990, concernant les voyages, vacances et circuits à forfait ou des dispositions de la loi du 16 février 1994, régissant le contrat d'organisation de voyages et le contrat d'intermédiaire de voyages. La responsabilité légale et contractuelle de la bonne fin des voyages repose exclusivement sur l'agence ou l'opérateur chargé de leur organisation et de leur exécution, à l'exclusion de toute responsabilité dans le chef de l'Association ou de ses responsables.

Conditions applicables en cas de désistement ou d'absence au départ

1. Tout désistement à une activité doit être obligatoirement confirmé par écrit.
2. Après la date de clôture des inscriptions, un désistement donnera lieu à la retenue des frais réels irrécupérables. De plus, un montant de 5% du prix global de participation sera retenu au titre de frais administratifs. En tout état de cause, la retenue ne pourra être inférieure à un montant de 15,- euros par personne ou au montant total des activités dont le coût est inférieur à 15,- euros par participant. Un désistement à partir de 15 jours calendrier avant la date de l'activité ou l'absence au départ pour quelque raison que ce soit entraînera le paiement intégral du prix de l'activité.
3. Lorsqu'un participant choisit de ne pas profiter de l'une des prestations offertes dans le cadre d'une activité, ceci ne donnera lieu à aucun remboursement, sauf disposition particulière à cet effet approuvée par la personne responsable de l'activité.
